

Groupe consultatif sur le recouvrement des coûts Rétroaction de la réunion du 27 mars 2003

Introduction

La troisième réunion du Groupe consultatif sur le recouvrement des coûts (GCRC) a eu lieu à Ottawa, le 27 mars 2003. Les membres de la haute direction de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) et l'équipe affectée au projet de recouvrement des coûts ont rencontré des représentants de titulaires de permis de l'industrie. Cette rencontre avait pour objet d'examiner le cadre d'établissement des coûts de la CCSN et le processus de budgétisation, de donner un aperçu de la rétroaction de la consultation entreprise à la suite de la publication du projet de règlement dans la Partie I de la Gazette du Canada et d'obtenir des commentaires au sujet de l'information requise des titulaires de permis relativement à la mise en œuvre du nouveau *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts*. La réunion a aussi donné aux membres du GCRC une occasion de commenter davantage le programme proposé de recouvrement des coûts.

Rétroaction

Les membres du GCRC étaient heureux d'avoir l'occasion de rencontrer des représentants de la CCSN et, en particulier, d'examiner en détail le cadre d'établissement des coûts de cette dernière. De toute évidence, le dialogue que la tribune du GCRC rend possible répond à un besoin pour tous les titulaires de permis.

Dans l'ensemble, les membres ont souligné l'efficacité évidente des systèmes de suivi de la CCSN. Cependant, plusieurs ont indiqué qu'il faudrait adopter un processus de planification et de répartition des ressources plus rigoureux.

On a demandé plus particulièrement aux membres du GCRC d'exposer leurs vues sur le niveau et la nature de l'information dont les titulaires de permis pourraient avoir besoin pour faciliter la mise en œuvre et l'application du nouveau *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts*. Les besoins d'information portent sur les aspects suivants :

- L'information fournie dans les plans d'activité réglementaire est trop vague et, dans certains cas, ne donne pas aux titulaires de permis une bonne idée de la raison d'être des droits.
- Les besoins courants d'information évolueront avec le programme.
- L'information sur l'établissement des coûts et les droits devrait être affichée sur le site Web de la CCSN et être accompagnée d'un mécanisme clair pour répondre aux questions des titulaires de permis.

Autres commentaires sur le nouveau projet de *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts* :

- Le GCRC souhaite voir des progrès relativement à l'élaboration de normes de service et de mesures du rendement avant que le règlement soit définitif. Il doit être clair que les normes d'efficacité ne peuvent être élaborées au détriment de l'efficacité du règlement. Les mesures d'efficacité et d'efficience doivent être établies parallèlement.
- Certains se préoccupent du manque de compréhension des décisions réglementaires axées sur le risque. La progression des dispositions axées sur le risque doit franchir l'étape de l'analyse dans chaque secteur de compétence et établir des comparaisons entre les industries. Il en est ainsi surtout lorsque les titulaires de permis sont peu nombreux dans un secteur (p. ex. l'extraction minière de l'uranium où l'on ne trouve que deux titulaires de permis).
- Les taux de conformité doivent être examinés plus à fond pour inclure des incitatifs financiers pour ceux qui obtiennent une cote « A », ou alors la cote « A » devrait être éliminée. De plus, la CCSN devrait tenir compte des accréditations du titulaire de permis, comme la certification ISO, lorsqu'elle détermine l'effort de conformité.
- Le GCRC envisage un rôle important dans le cadre des discussions continues et une contribution à l'efficience à la CCSN.

Mesures à prendre

Le personnel de la CCSN fournira un document provisoire à commenter au GCRC sur :

- La composition et la représentation futures du groupe
- Des propositions de points permanents d'ordre du jour pour les domaines d'intérêt et de développement

Représentants de l'industrie présents :

Association nucléaire canadienne

M. Al Shpyth

Centrales nucléaires et usines d'eau lourde

Ontario Power Generation – M. Allan Webster

Bruce Power – M. Peter Risteen

Installations de recherches et d'essais nucléaires

EACL – M. John Chilton

Mines d'uranium

Cameco Corporation – M. John P. Jarrell

Installations de traitement des substances nucléaires

MDS Nordion – M. Lloyd Hillier

Substances nucléaires et équipement réglementé

Schlumberger Canada Ltd. – M. Terry James (champs de pétrole)

Nomad Inspection – M. John Dyer (radiographie industrielle)

Stuart Hunt & Associates – M. Stuart Hunt (entretien, étalonnage, etc.)

ACLE – M. Gérard Landry (radiographie industrielle et jauges)

NDT Management Association – M. Gary Stuart (radiographie industrielle)

129598 Canada Inc. – M. Jean St-Pierre (jauges portatives)

Dosimétrie

Shield Source Inc. – M^{me} Peggy Hirst

Représentants de la CCSN

M. Mike Taylor (président)

M. Jim Clarke (prochain président)